

Partie 6 : Mesures d'évitement et de réduction

D'après l'article R-122-4 modifié par Décret n°2016-1110 du 11 août 2016, l'étude d'impact doit contenir : « 8° Les mesures prévues par le maître de l'ouvrage pour :

- éviter les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine et réduire les effets n'ayant pu être évités ;

- compenser, lorsque cela est possible, les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine qui n'ont pu être ni évités ni suffisamment réduits. S'il n'est pas possible de compenser ces effets, le maître d'ouvrage justifie cette impossibilité.

La description de ces mesures doit être accompagnée de l'estimation des dépenses correspondantes, de l'exposé des effets attendus de ces mesures à l'égard des impacts du projet sur les éléments mentionnés au 5° ainsi que d'une présentation des principales modalités de suivi de ces mesures et du suivi de leurs effets sur les éléments mentionnés au 5° ;

9° Le cas échéant, les modalités de suivi des mesures d'évitement, de réduction et de compensation proposées ;

10° Une description des méthodes de prévision ou des éléments probants utilisés pour identifier et évaluer les incidences notables sur l'environnement. »

Les différentes études et préconisations réalisées dans le cadre de l'élaboration de l'étude d'impact ont participé au dimensionnement du projet retenu. Cette partie du rapport permet de présenter les mesures d'évitement, de réduction, de compensation, d'accompagnement et de suivi qui ont été acceptées par le maître d'ouvrage pour favoriser l'intégration du projet au sein des milieux naturels.

Certaines d'entre elles ont déjà été exposées dans les parties précédentes puisqu'elles ont été intégrées dans la conception du projet et elles sont reprises dans le chapitre 6.1, d'autres sont à envisager pour les phases de construction, d'exploitation et de démantèlement à venir (cf. chapitres 6.4, 6.5 et 6.6).

Les diverses mesures prises dans le cadre du développement du projet sont définies selon un principe chronologique :

Mesure d'évitement : mesure intégrée dans la conception du projet, soit du fait de sa nature même, soit en raison du choix d'une solution ou d'une variante d'implantation, qui permet d'éviter un impact sur l'environnement.

Mesure de réduction : mesure pouvant être mise en œuvre dès lors qu'un impact négatif ou dommageable ne peut être supprimé totalement lors de la conception du projet. S'attache à réduire, sinon à prévenir l'apparition d'un impact.

Mesure de compensation : mesure visant à offrir une contrepartie à un impact dommageable non réductible provoqué par le projet pour permettre de recréer globalement, sur site ou à proximité, la valeur initiale du milieu.

Mesure d'accompagnement et de suivi : autre mesure proposée par le maître d'ouvrage et participant à l'acceptabilité du projet ou mesure visant à apprécier l'efficacité des mesures et les impacts réels lors de l'exploitation.

Afin d'assurer leur efficacité dans la durée, l'essentiel des renseignements suivants est associé à chacune des mesures :

La présentation des mesures renseignera les points suivants :

- Nom de la mesure
- Impact potentiel identifié
- Objectif de la mesure et impact résiduel
- Description de la mesure
- Coût prévisionnel
- Echéance et calendrier
- Identification du responsable de la mesure
- Modalités de suivi le cas échéant

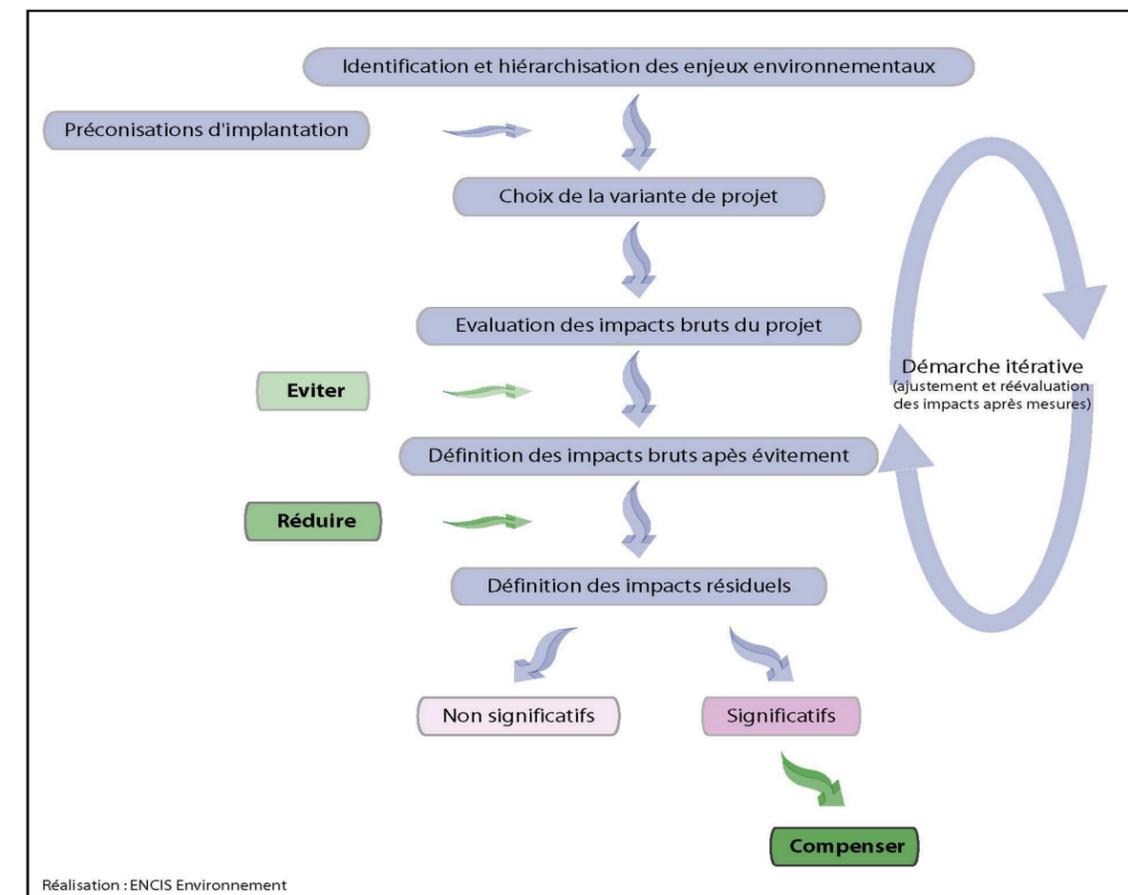


Figure 1 : Démarche Eviter, Réduire, Compenser

Les mesures environnementales prises pour supprimer ou réduire les impacts du projet sont présentées dans l'étude d'impact. La mise en place de ces mesures illustre la démarche du porteur de projet quant au souhait de réaliser un projet tenant compte des aspects naturalistes. L'impact du projet éolien sur les sites Natura 2000 étant jugé non significatif, ces mesures n'ont pas une répercussion directe sur les sites Natura 2000 mais tendent à améliorer le bilan environnemental du projet des Ailes du Puy du Rio et de fait s'inscrivent dans une démarche plus globale de respect des Milieux naturels.

Les tableaux suivants synthétisent les mesures d'évitement, de réduction et de suivi prises pour améliorer le bilan environnemental du parc éolien dans le cadre de l'étude du milieu naturel, de la faune et la flore.

Numéro	Impact brut identifié	Type de mesure	Description
Mesure MN-Ev-1	Destruction d'habitats humides	Evitement	Evitement d'une partie habitats humides (prairies et réseau hydrographique) présentant un enjeu
Mesure MN-Ev-2	Modification des continuités écologiques / Perte d'habitats	Evitement / Réduction	Optimisation de l'implantation et du tracé des pistes d'accès afin d'éviter les coupes de haies et d'habitat d'espèces
Mesure MN-Ev-3	Perte d'habitats patrimoniaux	Evitement	Optimisation de l'implantation et du tracé des pistes d'accès afin d'éviter les hêtraies
Mesure MN-Ev-4	Perte d'habitat pour les oiseaux	Evitement	Evitement de la zone de bocage au maillage dense et bien conservé (zone de reproduction pour le Torcol fourmilier, l'Alouette lulu, le Bruant jaune, la Fauvette grisette, la Linotte mélodieuse, la Pie-Grièche écorcheur)
Mesure MN-Ev-5	Mortalité des oiseaux	Evitement	Faible emprise du parc sur l'axe de migration principal (nord-est/sud-ouest) : inférieur à deux kilomètres
Mesure MN-Ev-6		Réduction	Trouée entre deux lignes d'éoliennes supérieur à un kilomètre
Mesure MN-Ev-7		Réduction	Espace libre minimal entre deux éoliennes d'environ 260 mètres en comprenant les zones de survol des pales
Mesure MN-Ev-8	Perte d'habitat et mortalité des chiroptères	Réduction	Destruction des lisières et boisements limitée – Evitement des zones de fort enjeu
Mesure MN-Ev-9	Mortalité des oiseaux et des chiroptères	Réduction	Choix d'une éolienne (nacelle empêchant les oiseaux de se percher et les chiroptères de rentrer à l'intérieur, signalisation lumineuse favorisant le contournement des migrateurs la nuit)
Mesure MN-Ev-10	Mortalité et perte d'habitat de la faune terrestre	Evitement	Evitement du secteur d'inventaire du Sonneur à ventre jaune et du Crapaud calamite
Mesure MN-Ev-11		Evitement	Evitement des zones de reproduction d'amphibiens identifiées
Mesure MN-Ev-12		Evitement	Evitement des zones de reproduction d'odonates identifiées

Tableau 3 : Mesures d'évitement et de réduction prises pendant la phase de conception du projet

Numéro	Impact brut	Type	Impact résiduel	Description	Coût	Planning	Responsable
Mesure MN-C1	Impacts du chantier	Réduction	Non significatif	Management environnemental du chantier par le maître d'ouvrage	Intégré aux coûts conventionnels	Du début à la fin du chantier	Maître d'ouvrage
Mesure MN-C2	Mortalité et dérangement oiseaux et chauve-souris Destruction d'habitats	Réduction	Non significatif	Suivi écologique du chantier	Environ 3 000 €	En amont et pendant le chantier	Maître d'ouvrage / Ecologue
Mesure MN-C3	Dérangement de la faune locale	Réduction	Non significatif	Choix d'une période optimale pour la réalisation des travaux	-	Chantier	Responsable SME / Maître d'ouvrage
Mesure MN-C3bis	Dérangement des chiroptères	Réduction	Non significatif	Choix d'une période optimale pour l'abattage des arbres	-	Chantier	Responsable SME / Maître d'ouvrage
Mesure MN-C4	Mortalité des chauves-souris	Evitement	Non significatif	Visite préventive de terrain et mise en place d'une procédure non-vulnérante d'abattage des arbres	1 500 €	En amont de l'abattage des haies	Maître d'ouvrage - Ecologue
Mesure MN-C5	Impact et affaiblissement de vieux arbres	Réduction	Non significatif	Mise en place d'un élagage raisonné	Intégré aux coûts conventionnels	Chantier	Responsable SME / Maître d'ouvrage
Mesure MN-C6	Mortalité directe des amphibiens	Evitement / Réduction	Non significatif	Mise en défens des zones de terrassement et de fouilles au niveau des fondations des éoliennes et des zones de travaux d'élargissement des pistes d'accès	1 200 €	Pendant le chantier jusqu'au recouvrement des fouilles	Maître d'ouvrage - Ecologue
Mesure MN-C7	Perte d'habitat potentiel pour le Lucane Cerf-volant et le Capricorne du Chêne	Evitement	Non significatif	Conservation de troncs d'arbres morts abattus	Intégré aux coûts conventionnels	Chantier	Responsable SME / Maître d'ouvrage
Mesure MN-C8	Apports exogènes de plantes invasives	Evitement	Non significatif	Eviter l'installation de plantes invasives	-	Chantier	Responsable SME / Maître d'ouvrage
Mesure MN-C9	Destruction de bois de Châtaigniers	Réduction Compensation réglementaire	-Non significatif	Plantation et gestion de linéaires de Bois de Châtaigniers	Intégré aux coûts conventionnels	Chantier	Maître d'ouvrage

Tableau 4 : Synthèse des mesures prises pour le milieu naturel pendant la phase de chantier

Numéro	Impact brut	Type	Impact résiduel	Description	Coût	Planning	Responsable
Mesure MN-E1	Attrait des chiroptères	Réduction	Non significatif	Adaptation de l'éclairage du parc	Intégré aux frais d'exploitation	Durant toute l'exploitation	Maître d'ouvrage
Mesure MN-E2	Collision/ barotraumatisme	Réduction	Non significatif	Programmation préventive du fonctionnement des éoliennes adaptée à l'activité chiroptère	Intégré aux frais d'exploitation	Durant toute l'exploitation	Maître d'ouvrage - Expert indépendant
Mesure MN-E3	-	Suivi	-	Suivi ICPE du comportement et de la mortalité post-implantation des chiroptères et de l'avifaune	90 000 €	1 fois pendant les 3 premières années puis tous les 10 ans	Maître d'ouvrage - Expert indépendant

Tableau 5 : Synthèse des mesures prises pour le milieu naturel pendant la phase d'exploitation

Table des illustrations

Cartes

Carte 1 : Localisation du site d'implantation potentielle.....	10
Carte 2 : Vue aérienne du site d'implantation potentielle	10
Carte 3 : Aire d'étude utilisée pour l'étude des incidences Natura 2000	14
Carte 4 : Plan du projet de parc éolien des Ailes du Puy du Rio.....	17
Carte 5 : Zones Spéciales de Conservation de l'aire d'étude éloignée	22

Tableaux

Tableau 1 : Principales caractéristiques du projet de parc éolien	17
Tableau 2 : Les sites Natura 2000 à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.....	23
Tableau 5 : Mesures d'évitement et de réduction prises pendant la phase de conception du projet.....	40
Tableau 6 : Synthèse des mesures prises pour le milieu naturel pendant la phase de chantier	41
Tableau 7 : Synthèse des mesures prises pour le milieu naturel pendant la phase d'exploitation	42

Figures

Figure 1 : Démarche Eviter, Réduire, Compenser	39
--	----

Annexes



Muséum national d'Histoire naturelle

Date d'édition : 25/10/2017
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne
<http://www.mnhn.fr/natura2000/FR7401147>





NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7401147 - Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	5
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
8. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR7401147	1.3 Appellation du site Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 27/02/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Limousin	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.limousin.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3_en_deb_dgah@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

- 1/11 -



Muséum national d'Histoire naturelle

Date d'édition : 25/10/2017
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne
<http://www.mnhn.fr/natura2000/FR7401147>



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)
Dernière date de parution au JO UE : 13/11/2007
(Confirmation de classement du site comme SIC)
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 13/04/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/lopdf.do?cidTexte=JORFTEXT00000618244>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,25583° Latitude : 46,1275°

2.2 Superficie totale

3560 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
74	Limousin

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
23	Creuse	10 %
87	Haute-Vienne	90 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
23006	ARRENES
87007	BALLEDENT
87008	BAZEUGE (LA)
87011	BELLAC
87012	BERNEUIL
87013	BERSAC-SUR-RIVALIER
87014	BESSINES-SUR-GARTEMPE
87017	BLANZAC
87018	BLOND
87022	BREUILAUF
23033	BRIENNE (LA)

- 2/11 -

Date d'édition : 25/10/2017
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne
<http://ec.europa.eu/nature/natura2000/fr/fr114/>



87028	BUSSIERE-POITEVINE
23047	CHAMBORAND
87033	CHAMBORET
23052	CHAPELLE-TAILLEFERT (LA)
87041	CHATEAUPONSAC
87052	CROIX-SUR-GARTEMPE (LA)
87055	DARNAC
87056	DINGAC
87059	DORAT (LE)
87061	DROUX
87067	FOLLES
23088	GARTEMPE
23095	GRAND-BOURG (LE)
23096	GUERET
87083	LAURIERE
23107	LEPINAS
23111	LIZIERES
87089	MAGNAC-LAVAL
23118	MAISONNISES
23132	MONTAIGUT-LE-BLANC
87109	ORADOUR-SAINT-GENEST
23150	PEYRABOUT
87116	PEYRAT-DE-BELLAC
87121	RANCON
87139	SAINT-BONNET-DE-BELLAC
23166	SAINT-CHRISTOPHE
23191	SAINT-ELOI
23192	SAINT-ETIENNE-DE-FURSAC
23200	SAINT-GOUSSAUD
23208	SAINT-LEGER-LE-GUERETOIS
87172	SAINT-OUEN-SUR-GARTEMPE
23231	SAINT-PIERRE-DE-FURSAC
23235	SAINT-PRIEST-LA-FEUILLE
23242	SAINT-SILVAIN-MONTAIGUT
87179	SAINT-SORNIN-LA-MARCHE

- 3/11 -

Date d'édition : 25/10/2017
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne
<http://ec.europa.eu/nature/natura2000/fr/fr114/>



87180	SAINT-SORNIN-LEULAC
87181	SAINT-SULPICE-LAURIERE
23248	SAINT-VICTOR-EN-MARCHE
23168	SARDENT
23170	SAVENNES
87196	THIAT
87198	VAULRY

2.7 Région(s) biogéographique(s)
Continentale (100%)

- 4/11 -

Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
https://ec.europa.eu/nature/infrastructure/infrastructure_en
 Date d'édition : 26/10/2017

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes (nombre)	Qualité des données	Évaluation du site		
					AIBIC Représentativité	Superficie relative	AIBIC Conservation
3130		0,01 (0,1 %)		G	C	B	C
3140		0,05 (0,5 %)		M	C	B	C
3150		3,28 (32,8 %)		G	C	B	B
3200		4,07 (40,7 %)		M	B	B	B
4010		0,68 (6,8 %)		P	B	C	C
4030		46,36 (463,6 %)		G	B	C	C
6230	X	1,1 (11 %)		G	C	C	C
6410		33,03 (330,3 %)		G	B	C	B
6430		52,01 (520,1 %)		G	C	B	C
6510		20,81 (208,1 %)		G	C	C	C
61E0	X	17,74 (177,4 %)		G	B	C	C
6120		5,66 (56,6 %)		G	B	C	B
6190	X	0,39 (3,9 %)		G	C	C	C

-5/11-

Forêts de pins, éboulis ou vers de Tiro-Aceron (0,01 %)

Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
https://ec.europa.eu/nature/infrastructure/infrastructure_en
 Date d'édition : 26/10/2017

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple), M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple), P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = «Excellente», B = «Bonne», C = «Significative», D = «Présence non significative».
- Superficie relative : A = 100, B > 15 %, C > 2 %, D > 0 %.
- Conservation : A = «Excellente», B = «Bonne», C = «Moyenne / réduite».
- Évaluation globale : A = «Excellente», B = «Bonne», C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Population présente sur le site			Évaluation du site			
				Taille (Min/Max)	Unité	Cat. C/RVP	AIBIC Pop.	AIBIC Cons.	AIBIC Glob.	
I	1029	<i>Margaritana margaritifera</i>	P	300/500	i	V	G	C	A	C
I	1032	<i>Linio crassus</i>	P		i	P	DD	D		
I	1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	P		i	R	M	C	B	C
I	1044	<i>Coscinorhina maculata</i>	P		i	C	M	C	B	C
I	1060	<i>Lycena dispar</i>	P		i	R	M	C	B	C
I	1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	P		i	R	M	C	B	C
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	P		i	P	DD	C	B	C
I	1084	<i>Climacidius eremita</i>	P		i	R	M	C	C	C
I	1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	P		i	P	DD	D		
I	1062	<i>Austropotamobius pallasi</i>	P		i	V	M	C	C	C
F	1065	<i>Pezomachus marinus</i>	P		i	R	P	C	C	C
F	1066	<i>Lamprolaima planeri</i>	P		i	C	M	C	B	C
F	1106	<i>Salmo albus</i>	r	300/500	i	R	M	C	C	C
F	1163	<i>Cottus gobio</i>	P		i	C	DD	C	B	C
A	1163	<i>Bombina orientalis</i>	P	200/300	i	R	M	C	B	C

-6/11-

Date d'édition : 25/10/2017
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
www.inpn.fr/fr/consultation-des-donnees

M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	w	150	300	i	C	G	C	C	C	C	C
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	r	0	150	i	P	G	C	C	C	C	C
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	w	5	10	i	V	G	C	C	C	C	C
M	1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	w			i	R	DD	C	B	C	C	B
M	1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	w			i	R	DD	C	B	C	C	B
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	w			i	R	G	C	B	C	C	C
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	r	400	800	i	R	G	C	B	C	C	C
M	1337	<i>Caecor fiber</i>	p	2	4	i	R	G	C	B	C	C	B
M	1355	<i>Lutra lutra</i>	p	2	5	i	C	G	C	B	C	C	B
P	6216	<i>Hammatocaulis vermicosus</i>	p			i	V	DD	D				

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), o = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice)
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fsiems = Types florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Fougères, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyennes» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes
- **Population** : A = 100% p > 15%; B = 15% p > 2%; C = 2% p > 0%; D = Non significative
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite»
- **Isolément** : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie
- **Evaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Nom scientifique	Population présente sur le site				Motivation						
			Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
B		<i>Femis aphoruz</i>			i	P				X		X	
B		<i>Circus cyaneus</i>			i	P				X		X	
B		<i>Accipiter nisus</i>			i	P				X		X	

- 7/11 -

Date d'édition : 25/10/2017
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
www.inpn.fr/fr/consultation-des-donnees

B		<i>Dendrocoptes medius</i>			i	P				X		X	
B		<i>Dendrocoptes major</i>			i	P				X		X	
B		<i>Cinobus cinobus</i>			i	P				X		X	
B		<i>Acrocephalus scirpaceus</i>			i	P				X		X	
B		<i>Emberiza schoeniola</i>			i	P				X		X	
F		<i>Salmo trutta ferio</i>			i	P							X
I		<i>Hipparchia semele</i>			i	P				X			
I		<i>Hipparchia stalfings</i>			i	P				X			
P		<i>Hypensium livanifolium</i>			i	P							X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fsiems = Types florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Fougères, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente
- **Motivation** : IV, V : annexe ou est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons

- 8/11 -

Date d'édition : 25/10/2017
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://www.ec.europa.eu/nature/natura2000/fr/fr11147>



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	55 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygane	6 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	30 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Un plan de réintroduction du Saumon atlantique a été lancé dans les années 80.

Vulnérabilité : Avec l'effacement du barrage de Maison Rouge, le principal obstacle pour la remontée du saumon est maintenant levé. Il convient cependant de surveiller la qualité de l'eau et d'éviter les coupes rases pour les habitats forestiers présents.

4.2 Qualité et importance

La Gartempe prend sa source dans le canton d'Ahun en Creuse (600m d'altitude) et conserve son allure de rivière rapide en traversant le département de la Haute Vienne, malgré des pentes moindres. Son intérêt essentiel résulte de la présence du saumon atlantique pour lequel un plan de réintroduction est actuellement en cours. Mais, ce site dispose également d'habitats très intéressants en bon état de conservation. Il s'agit des stations les plus NW pour *Cytisus purgans*.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [I/O]
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
H	A08	Fertilisation		B
H	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
H	B02.04	Élimination des arbres morts ou dépérissants		I
L	A04.01	Pâturage intensif		B
L	A05.02	Dépôt d'aliments pour le bétail		I
L	A10	Remembrement agricole		I
L	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I

- 9/11 -

Date d'édition : 25/10/2017
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://www.ec.europa.eu/nature/natura2000/fr/fr11147>



L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	G05.08	Fermeture de grottes ou de galeries		B
L	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A02.01	Intensification agricole		B
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	B04	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques (sylviculture)		B
M	B05	Utilisation de fertilisants (sylviculture)		B
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		B
M	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		B
M	H06.03	Réchauffement des masses d'eau (pollution thermique)		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [I/O]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
L	A03.02	Fauche non intensive		I

• Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible.
• Pollution : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
• Intérieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	88 %
Domaine privé communal	7 %
Domaine public communal	5 %

4.5 Documentation

Inventaire ZNIEFF 2000
DOCOB 2003 (CREN)

Lien(s) :

- 10/11 -

Data d'édition : 25/10/2017
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://data.ec.europa.eu/natura/FR7401147>


5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	5 %
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	20 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	SITE INSCRIT	+	5%
38	Rivière la Gartempe	+	20%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CEN Limousin
 Adresse : 6 rue de Thell 87510 Saint-Gence
 Courriel : ygrugier@conservatoirelimousin.com

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Docob - Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents
 Lien : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1104_87-FR7401147-Docob-ValléeGartempe.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

- 11/11 -



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes (nombre)	Qualité des données	Évaluation du site		
					ABICID Représentativité	Superficie relative	ABICJ Conservation
3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorales uniflorae et/ou des Isoetes-Plantaginaceae		0,06 (0,01 %)		G	D		
3280 Rivières des étages pluviaux à montagnards avec végétation du Ranunculion fluitans et du Callitriche-Sibirion		0,5 (0,05 %)		G	D		
4010 Landes humides atlantiques déterminées à Ericaceae		0,4 (0,05 %)		G	D		B
4030 Landes sèches eurosibériennes		10,3 (1,45 %)		G	B	C	B
5130 Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calciques		0,1 (0,02 %)		G	D		
6230 Formations herbacées à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagneuses (et des zones submontagneuses de l'Europe continentale)	X	36,5 (6,59 %)		G	B	B	C
6410 Prairies à foin sur sols calcaires, brousses ou arbo-hermines (Molinion canaliculata)		30,5 (4,92 %)		G	B	B	B
7110 Tourbières hautes actives	X	21,7 (3,6 %)		G	B	C	C
7120 Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle		3,4 (0,48 %)		G	B	C	B
7140 Tourbières de transition et transitionnelles		1,1 (0,15 %)		G	B	C	B
7150 Dépressions sur substrats brousses du Rhynchosporion		2,14 (1 %)		G	A	C	C
9100 Tourbières basses	X	1,4 (0,22 %)		G	B	C	B
9120		180,7		G	A	B	A

-3/12-



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Population présente sur le site			Évaluation du site					
				Taille (Min/Max)	Unité	Cat. C/R/V/P	Qualité des données	ABICD Pop.	ABICJ Cons.	Isol.	Glob.	
M	1355	<i>Lutra lutra</i>	c			i	P	DD	C	B	C	B
P	1385	<i>Bufo vulgaris</i>	p			i	P	G	C	B	B	C
I	1044	<i>Coenagrion maculatum</i>	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1065	<i>Euphydryas autiora</i>	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	C	G	C	B	C	B
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	w	10	10	adults	P	G	C	C	C	C
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	w	1	10	adults	V	M	D			
M	1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	c			i	P	G	C	B	C	B
M	1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	w	1	10	adults	P	G	D			
M	1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	p	1	10	i	P	G	D			

• **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
 • **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
 • **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², brennals = Femelles reproductrices, males = Mâles, shoots = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
 • **Catégorie du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
 • **Qualité des données** : G = «Bonne», (données reposant sur des enquêtes, par exemple), M = «Moyenne» (estimation approximative, par exemple), DD = Données insuffisantes.
 • **Population** : A = 100 \geq p > 15 % ; B = 15 \geq p > 2 % ; C = 2 \geq p > 0 % ; D = Non significative.

-4/12-

Date d'édition : 20180914
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://open.euro.ec/natura2000/F07A0114>



H	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
M	I02	Espèces autochtones problématiques		B
M	I02	Espèces autochtones problématiques		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [I/O/B]
H	A04.02	Pâturage extensif		I

* **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
 * **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
 * **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	78 %
Propriété d'une association, groupement ou société	2 %
Collectivité territoriale	10 %
Domaine communal	10 %

4.5 Documentation

Suivis écologiques, 1983/1992 (AULEPE)
 Plan de gestion, 1994 (CREN)
 La végétation vasculaire de la tourbière des Dauges, 1998 (M. BOTINEAU, A. GHESTEM, A. VILKS)
 Livret guide, 1999 (AULEPE),
 Inventaire ZNIEFF 2000,
 Plaque officielle de la RNN (CEN Limousin)
 Plan de gestion de la réserve naturelle, 2004 (CREN),
 Plus diverses études entre 1995 et 2002,
 Document d'Objectif 2009-2013 (CEN Limousin)
 Plan de gestion de la RNN de la Tourbière des Dauges 2008-2012 (CEN Limousin)

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
36	Réserve naturelle nationale	35 %
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	35 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	12 %

- 11/12 -

Date d'édition : 20180914
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://open.euro.ec/natura2000/F07A0114>



5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
36	Tourbière des Dauges	+	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Le site Natura 2000 de la tourbière des Dauges (650 ha) couvre 100% de la superficie de la RNN de la tourbière des Dauges (214 ha) qui correspond au périmètre initial du site Natura 2000.

Ce périmètre initial fait aussi l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope depuis 1982.

Au cœur de ce périmètre, l'association communale de chasse de St Léger la Montagne a aussi créé une réserve de chasse.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin
 Adresse : 6 rue du Theuil 87510 St Genès
 Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif Site Natura 2000 Tourbière des Dauges
 Lien : http://natura2000.mnhp.fr/uploads/doc/PRODRIOTOP/1057_dcoob_tourbiere_dauges.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.
 Non

6.3 Mesures de conservation

Plan de gestion de la réserve naturelle (2004)

- 12/12 -

Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
https://ec.europa.eu/nature/infrastructure/infrastructure_en
 Date d'édition : 23/10/2014

Tourbières hautes actives		(1,71 %)											
	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	Z120	101,56 (0,03 %)						G	A	C	B	B
	Tourbières de transition et transitionnelles	Z140	10,33 (0,03 %)						G	B	C	B	B
	Dépressions sur substrats tourbeux du Rhinodanarbon	Z150	1,26 (0,03 %)						G	C	C	B	C
	Tourbières boisées	9100	13,7 (0,27 %)	X					G	C	C	B	B
	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Allier-Padoux, Allieron Incarné, Salicion albat)	9150	120,31 (0,63 %)	X					G	A	C	B	B
	Mérisiers acérolés abouclés à sous-bois à Ilex et parois à Taxus (Quercion robur-petraea ou Ilex-Fagion)	9120	828 (16,66 %)						G	A	C	B	B
	Mérisiers de l'aspernue-Fagetum	9130	33,77 (0,65 %)						G	B	C	B	B
	Forêts de pinets, éboulis ou pins du Tiro-Aceron	9180	11,36 (0,23 %)	X					G	C	C	B	C

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = «Bonnes» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyennes» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocres» (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- Superficie relative : A = 100 ≥ p > 15 %; B = 15 ≥ p > 2 %; C = 2 ≥ p > 0 %.
- Conservation : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- Evaluation globale : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Population présente sur le site			Évaluation du site					
				Min	Max	Unité	Cat. C/R/V/P	Qualité des données	A B C D	Pop.	Cons.	Isol.
M	1355	<i>Lutra lutra</i>	P			i	P	DO	C	B	C	C
P	1385	<i>Bruchia vopceciaca</i>	P			i	P	G	B	C	C	C
P	1831	<i>Lucorum malans</i>	P			i	P	G	C	B	C	B
I	8100	<i>Callimorpha quadripunctata</i>	P			i	P	G	C	B	C	B

- 5/11 -

Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
https://ec.europa.eu/nature/infrastructure/infrastructure_en
 Date d'édition : 23/10/2014

I	1029	<i>Margaritana margaritifera</i>	P			i	P	M	C	C	C	C	C
I	1032	<i>Unio crassus</i>	P			i	P	M	C	C	C	C	C
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	P			i	P	DD	C	C	C	C	C
I	1065	<i>Euphydryas autumnata</i>	P			i	P	G	C	B	C	C	B
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	P			i	P	M	C	C	B	C	B
I	1082	<i>Austroptarmachus pallipes</i>	P			i	V	M	C	C	C	A	C
F	1086	<i>Lampetra planeri</i>	P			i	P	G	C	B	C	C	B
F	1163	<i>Cottus gobio</i>	P			i	P	G	C	B	C	C	B
A	1183	<i>Bombina variegata</i>	P			i	P	DD	D				
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	P			i	P	DD	D				
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	P			i	P	DD	D				
M	1305	<i>Rhinolophus euryale</i>	P			i	P	DD	D				
M	1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	P			i	P	DD	D				
M	1310	<i>Miniopterus eboracensis</i>	P			i	P	DD	D				
M	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	P			i	P	DD	D				
M	1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	P			i	P	DD	D				
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	P			i	P	DD	D				

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratoire), o = concentration (migratoire), w = hivernage (migratoire).
- Unité : i = individu, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, omales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fsiems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population : A = 100 ≥ p > 15 %; B = 15 ≥ p > 2 %; C = 2 ≥ p > 0 %; D = Non significative.
- Conservation : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

- 6/11 -

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Date d'édition : 22/10/2014
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne
<http://data.mnhn.fr/telecar/bases/2008/2014/01/14/6>

Groupe	Code	Espèce	Population présente sur le site				Motivation							
			Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories					
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D		
B		Femis apivorus			i	P				X			X	
B		Mylus migrans			i	P				X			X	
B		Circus cyaneus			i	P				X			X	
B		Accipiter gentilis			i	P				X			X	
B		Accipiter nisus			i	P				X			X	
B		Charadrius dubius			i	P				X			X	
B		Cacimulgus europaeus			P	P							X	
B		Alcedo atthis			i	P				X			X	
B		Dryocopus maritimus			i	P				X			X	
B		Dendrocopos minor			i	P				X			X	
B		Cinclus cinclus			i	P				X			X	
B		Loxia curvirostris			i	P				X			X	
B		Aedides hypoleucos			i	P							X	
F		Salmo trutta fario			i	P								X
M		Genetta genetta			i	P			X				X	
P		Andromeda polifolia			i	P								
P		Drosera intermedia			i	P								X
P		Drosera rotundifolia			i	P								X
P		Gentiana pneumonanthe			i	P								

- 7/11 -

Date d'édition : 22/10/2014
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne
<http://data.mnhn.fr/telecar/bases/2008/2014/01/14/6>

Groupe	Code	Espèce	Population présente sur le site				Motivation							
			Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories					
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D		
P		Lactaria echinospora			localités	P				X				
P		Limonella unilifera			i	P								
P		Lycopodium inundatum			i	P			X					
P		Lycopodium clavatum			i	P			X					
P		Sibthornia europaea			i	P								X

• Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
 • Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousseuses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
 • Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
 • Motivation : IV, V : annexe ou est inscrite l'espèce (directive «habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

- 8/11 -

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces Intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	15 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	27 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	6 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	40 %
N22 : Rochers Intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes Intérieures, Neige ou glace permanente	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et Industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %

Autres caractéristiques du site

Aux sources la vallée du Taurion présente un patrimoine culturel et paysager traditionnel et remarquable du plateau de Millevaches.

Vulnérabilité : Abandon des pratiques pastorales d'autrefois, boisement des milieux ouverts et artificialisation de certains peuplements.

4.2 Qualité et importance

La vallée du Taurion (de sa source jusqu'à St Martin Terressus) présente une diversité biologique incomparable avec ses gorges sauvages et boisées, ses zones tourbeuses, ses landes sèches et ses pelouses. Plusieurs espèces végétales protégées sur le plan régional et national sont présentes sur le secteur.

Sur le plan faunistique, plusieurs affluents du Taurion présentent des populations intéressantes d'écrevisses à pattes blanches et de moules perlées et enfin, la loutre est un hôte régulier des lieux.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [I/O/B]
H	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
H	B02.04	Élimination des arbres morts ou dépérissants		I
L	A04.01	Pâturage intensif		B
L	A05.02	Dépôt d'aliments pour le bétail		I
L	A10	Remembrement agricole		I
L	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I

- 9/11 -

L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	G05.08	Fermeture de grottes ou de galeries		B
L	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A02.01	Intensification agricole		B
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
M	A08	Fertilisation		B
M	B04	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques (sylviculture)		B
M	B05	Utilisation de fertilisants (sylviculture)		B
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		B
M	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		B
M	H06.03	Réchauffement des masses d'eau (pollution thermique)		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [I/O/B]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
L	A03.02	Fauche non intensive		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%

4.5 Documentation

Inventaire ZNIEFF 2000.
DOCOB juillet 2007 (cabinet Biotope)

Lien(s) :

- 10/11 -

Date d'édition : 22/10/2018
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne
<http://www.mnhn.fr/fr/natura2000/0000077431141>



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	35 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	5 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	SITE INSCRIT	+	35%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CEN Limousin
 Adresse : Le Theil 87510 St Genès
 Courriel : afoucout@conservatoirelimousin.com

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui
- Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- Non

6.3 Mesures de conservation

- 5/8 -



Date d'édition : 22/10/2014
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://ec.europa.eu/nature/natura2000/>

Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, biemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstrms = Tiges florales, grids 1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localites = Stations, logs = Nombre de troncs, tufts = Touffes
Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes
Catégories du point de vue de l'abondance (Cat) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente
Motivation : IV : aire où est inscrite l'espèce (directive habitats) ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

Date d'édition : 22/10/2014
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://ec.europa.eu/nature/natura2000/>



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	25 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	5 %
N14 : Prairies améliorées	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	25 %
N17 : Forêts de résineux	15 %
N19 : Forêts mixtes	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	10 %

Autres caractéristiques du site

Ce site est constitué, entre autres, d'anciennes galeries minières qui ne sont plus exploitées.

Vulnérabilité : Le principal risque est le comblement de ces cavités sans aucune précaution (système de grilles) et la dégradation des habitats de chasse.

4.2 Qualité et importance

Situés dans les monts d'Ambazac, ces cavités et boyaux miniers disposent de populations denses de certaines espèces de chauves-souris.

Grande richesse en terme d'hibernation dans un espace limité.

Intérêt supplémentaire du fait de la proximité de sites de reproduction et d'hibernation.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i/o]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		i
H	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		i
H	L07	Tempête, cyclone		i
L	J02.06	Captages des eaux de surface		i
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		i
M	D01.02	Routes, autoroutes		i
M	G01.03	Véhicules motorisés		i

- 6/8 -

Date d'édition : 22/10/2014
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne
<http://ec.europa.eu/nature/natura2000/2014/14/>



Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [(i o b)]
H	A04	Pâturage		I
L	D01.05	Pont, viaduc		I
M	C01.04	Mines		I
M	E01.03	Habitations dispersées		I

* Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible.
 * Pollution : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
 * Intérieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%

4.5 Documentation

Inventaire ZNIEFF 2000
 DOCOB 2002 (GMHL)
 Etude Habitats et flore CBNMC (2003)

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

- 7/8 -

Date d'édition : 22/10/2014
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne
<http://ec.europa.eu/nature/natura2000/2014/14/>



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :
 Adresse :
 Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui
 Non, mais un plan de gestion est en préparation.
 Non

6.3 Mesures de conservation

- 8/8 -

Date d'édition : 22/10/2014
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
http://www.ec.europa.eu/nature/protected-areas/index_en.htm

Zhalictreia zhalictreia

P i P X

• **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

• **Unité** : i = individus, p = couples, a = adultes matures, area = Superficie en m2, b=males = Femelles reproductrices, c=males = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.

• **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.

• **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

- 5/8 -

Date d'édition : 22/10/2014
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
http://www.ec.europa.eu/nature/protected-areas/index_en.htm

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces Intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	89 %

Autres caractéristiques du site

Cet ensemble forestier est sur un substrat basique (gabbro) qui représente une situation originale dans une région aux sols acides.

Vulnérabilité : Coupe rase et plantation d'espèces non autochtones.

4.2 Qualité et importance

Située sur un plateau dont l'altitude est comprise entre 400 et 500m et traversée par la rivière la Vige, la forêt d'Espagne forme un ensemble forestier important et intéressant notamment grâce à son substrat basique (gabbro) qui représente une situation tout à fait originale dans une région aux sols acides et qui permet l'accueil d'un cortège spécifique remarquable. En matière floristique, plusieurs espèces sont protégées dans notre région et sur le plan de la faune, la loutre fréquente très régulièrement les rives sauvages de la Vige où il convient de souligner la présence de la truite fario de souche autochtone.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [(i o b)]
H	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		i
H	F04	Prélèvements sur la flore		i
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [(i o b)]

• **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
 • **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
 • **Intérieur / Extérieur** : i = à l'intérieur du site, o = à l'extérieur du site, b = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%

- 6/8 -

Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://data.eurostat.ec.europa.eu/FS7/01142>


4.5 Documentation
 Inventaire ZNIEFF 2000,
 DOCOB 2002.
 Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	20 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	20 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites
 Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Forêt d'Espagne	+	20%
22	FORETS SECTIONNALES	+	20%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site
 Organisation : Office National des Forêts pour environ 100 ha.
 Adresse :
 Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion
 Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?
 Oui
 Non, mais un plan de gestion est en préparation.
 Non

- 7/8 -

Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://data.eurostat.ec.europa.eu/FS7/01142>


6.3 Mesures de conservation

- 8/8 -